


la-Croix.com

www.la-croix.com

Alain Lambert : "On peut craindre que les générations futures n'acceptent pas de payer"

08/04/2009 17:39

Alain **Lambert**, sénateur UMP de l' **Orne**, ancien ministre du budget et de la réforme budgétaire, craint un éclatement de la cohésion sociale

A-t-on raison de s'inquiéter de la hausse de la dette française ?

Alain Lambert : Certes

oui ! D'une part, son accroissement peut aboutir à un assèchement des moyens financiers disponibles pour investir. Et d'autre part, cette dérive peut engendrer un problème social : imagine-t-on les jeunes générations se laisser déposséder des moyens financiers de leur existence de demain par la dette laissée par les générations précédentes ? Soyons conscients que lorsque l'on parle de dette, on parle de celle de l'État, des collectivités locales, mais aussi des transferts sociaux. Et souvenons-nous qu'au lendemain de la dernière guerre, le poids de la dette était moitié moindre que celui d'aujourd'hui. En outre, à l'époque, la progression de la démographie, une robuste croissance tout comme l'inflation effaçaient tout. Si le premier point reste partiellement vrai, ce n'est plus le cas pour la croissance. Le risque est donc grand que nous assistions à un éclatement de la cohésion sociale de notre pays sur cette question de l'endettement.

Sommes-nous allés trop loin ?

D'abord, constatons que notre endettement n'est accepté que parce que nous sommes supposés le rembourser un jour. Mais lorsque notre dette tutoie les 70 % de notre richesse nationale comme c'est le cas actuellement, c'est bien le maximum que l'on puisse envisager. D'ailleurs, si les ménages épargnent aujourd'hui, c'est moins parce qu'ils ont peur de leur propre endettement, que parce qu'ils prennent conscience que l'endettement de la puissance publique poussera cette dernière à faire appel à l'impôt, aux cotisations sociales, ou à une baisse des prestations. L'épargne des ménages constitue donc une précaution devant la montée de la dette publique.

Évaluation du site

Site du journal papier La Croix. Il dispense une actualité quotidienne et généraliste composée d'articles de la rédaction et de dépêches AFP.

Cible
Grand Public

Dynamisme* **254**
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Pensez-vous que le gouvernement a raison de procéder à un plan de relance fondé sur l'investissement, et pas sur la consommation des ménages ?

Ce plan de relance est justement calibré par rapport à la capacité économique de la France ; il s'appuie sur des programmes qui devraient conduire à la création de richesses nouvelles dans le futur. Peut-être le gouvernement aurait-il dû lever quelques-unes des contraintes administratives ou légales qui peuvent encore entraver ces investissements, notamment en matière d'urbanisme. Cela reste cependant préférable à l'octroi d'un chèque de quelques centaines d'euros aux ménages français les plus nécessiteux. Qui aurait surtout servi à la relance des économies de la Corée du Sud ou de la Chine, car on sait bien qu'un apport de moyens financiers supplémentaires est d'abord utilisé pour une consommation immédiate et que cela accroît en priorité notre déficit commercial.

Pour faire face à cet endettement, l'État doit-il continuer d'emprunter à la petite semaine, ou aurait-il été nécessaire de lancer un grand emprunt européen ?

Je suis surpris que dans le débat actuel cette question n'ait pas été posée plus tôt. Et lorsqu'elle l'a été, c'est un emprunt européen qui a été envisagé, avec le risque que l'Union européenne ne doive acquitter des intérêts d'emprunt plus élevés que les États français ou allemand puisque sa signature ne s'appuie pas sur un budget de l'importance de ces grandes nations européennes. En cas d'emprunt européen, il aurait aussi été nécessaire de s'entendre au préalable sur les programmes que l'on voulait financer. Il y aurait donc eu perte de temps dans la réponse à la crise. Je pense par conséquent qu'il aurait été préférable de pratiquer différemment : l'Union européenne prenant en charge une partie de la dette des États lourdement endettés, ce qui aurait permis de respecter les critères d'endettement définis au sein de l'Union au lieu de les bafouer comme c'est le cas aujourd'hui, au risque qu'ils ne veuillent plus rien signifier.

Recueilli par Patrick LEMOINE